Envoyé en préfecture le 28/05/2026
Reçu en préfecture le 29/05/2026
Publié le
ID : 056-215600065-20260528-DEL20260520_45-DE

Réf. : DEL20260520-45

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal d'AUGAN

L'an deux mille vingt-six, le 20 mai le Conseil Municipal de la Commune d'Augan, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil de la mairie à 19h30, sous la présidence de Madame Dominique MARTIN, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19
Date de convocation du Conseil Municipal : 13 mai 2026

PRESENTS (18)
Dominique MARTIN, Pascal JOSSE, Agnès GUILLO, Alain CHOTARD, Mme Valérie DUBOIS, Clément CHOTARD, Mme Stéphanie DUBOIS, Cyrille MONNERAIS, Aurélie LOEZIC, Adrien GILLARD, Valérie LERAT, Vincent MONNERAIS, Thierry ROBIN, Marie-Thérèse LUCAS, Guénaël LAUNAY, Corentin PERRICHOT, Philippe ROBO, Mickaël BOIXEL.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR (1) :
Mme Katy LETORE a donné son pouvoir à Mme Dominique MARTIN.

ABSENTS (0) :

Délibération DEL20260520-45 – AVIS D'INSTALLATION CLASSEE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, POUR L'EARL DE BEL AIR A CARO

Madame le Maire informe le conseil municipal d'une demande d'enregistrement auprès des services de la préfecture de l'agrandissement d'un élevage de volailles sur Caro. Cet élevage passera de 23625 à 39800 animaux. Dans le cadre des installations classées pour la protection de l'environnement la DDTM de la préfecture du Morbihan nous informe que nous pouvons donner notre avis sur cet agrandissement conformément à l'enquête publique prévue du 28 mai au 26 juin 2026. Ont été portés à connaissance du conseil municipal l'ensemble des quatre pièces administratives du dossier annexées à cette délibération.
Après débat, l'ensemble du conseil municipal propose de reporter cette délibération au prochain conseil municipal afin de pouvoir accéder aux éléments du dossier qui seront disponibles lors de l'enquête publique prévu du 28 mai au 26 juin 2026.

Il est demandé au conseil municipal :

D'approuver le report de cette délibération au prochain conseil municipal.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé Madame le Maire et en avoir délibéré, à l'unanimité (Résultat du vote : 19 votes pour, 0 vote contre, 0 abstention) des membres présents ou représentés :

Approuve le report de cette délibération au prochain conseil municipal.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire,

Dominique MARTIN

Certifié exécutoire,
Les formalités de publicité ayant été effectuées le 28/05/2026,
Et l'extrait au registre des délibérations ayant été transmis en préfecture le 28/05/2026

MAIRIE de AUGAN R.F. 56 Morbihan